

Les Cahiers de droit



JEAN-LOUIS BAUDOUIN et YVON RENAUD, *Compagnies, corporations et sociétés par actions*, coll. « Lois et règlements », Montréal, Wilson et Lafleur, Martel ltée, 1997, 1 400 p., ISBN 2-920831-68-2.

Stéphane Rousseau

Volume 38, numéro 4, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/043473ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/043473ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rousseau, S. (1997). Compte rendu de [JEAN-LOUIS BAUDOUIN et YVON RENAUD, *Compagnies, corporations et sociétés par actions*, coll. « Lois et règlements », Montréal, Wilson et Lafleur, Martel ltée, 1997, 1 400 p., ISBN 2-920831-68-2.] *Les Cahiers de droit*, 38(4), 955–955.
<https://doi.org/10.7202/043473ar>

nuit du point de vue juridique, concernant l'intégration au travail, à la pleine participation sociale des personnes ayant des incapacités.

Dominique LIZOTTE
Université Laval

JEAN-LOUIS BAUDOUIN et YVON RENAUD,
Compagnies, corporations et sociétés par actions, coll. « Lois et règlements », Montréal, Wilson et Lafleur, Martel ltée, 1997, 1 400 p., ISBN 2-920831-68-2.

Cet ouvrage regroupe les principaux textes législatifs et réglementaires qui intéressent le droit des compagnies au Québec mis à jour au 30 juin 1997. Auparavant limité à la documentation de base en ce qui concerne le droit corporatif québécois, le contenu du volume a connu une croissance impressionnante au cours des cinq dernières années, reflétant ainsi l'intensification de la concurrence dans ce secteur de l'édition juridique. Il contient désormais, en tout ou en partie, les textes bilingues de près d'une vingtaine de lois que complètent les règlements pertinents qui s'y rapportent.

La première partie de l'ouvrage présente les instruments de travail les plus fréquemment utilisés en droit corporatif québécois, tels que la *Loi sur les compagnies*, la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur les liquidations des compagnies* et la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales*. Les lois contenues dans cette partie sont précédées d'une table des matières et complétées par un index qui facilite les recherches. Déplorons toutefois au passage l'absence des instructions générales québécoises et canadiennes dans la section consacrée à la réglementation en matière de valeurs mobilières. Autrefois

incluses dans le volume, les instructions générales, qui sont adoptées par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) et par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières¹, constituent un complément essentiel à la réglementation en ce qu'elles viennent baliser les pouvoirs discrétionnaires de la CVMQ. Ainsi, leur absence empêche le lecteur d'avoir accès à une documentation complète en droit des valeurs mobilières.

La deuxième partie réunit sous le titre « Information complémentaire » une dizaine de textes législatifs et réglementaires de droit provincial et fédéral qui touchent des domaines connexes au droit corporatif. Notons cependant que cette partie ne comporte que les extraits jugés pertinents pour la plupart des textes. En outre, aucune table des matières ni index n'est offert pour assister le lecteur dans ses recherches.

La troisième partie du volume est consacrée à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et au *Règlement sur les sociétés par actions* qui régissent les compagnies fédérales. La loi est accompagnée d'une table de concordance, d'une table des matières et d'un index qui en facilite la consultation.

Enfin, la quatrième et dernière partie porte sur la *Loi sur les coopératives*. S'il s'agit d'une initiative heureuse pour compléter l'ouvrage, notons toutefois l'absence malheureuse d'un index qui s'avérerait certainement nécessaire compte tenu du nombre d'articles que renferme cette loi (plus de 300).

Stéphane ROUSSEAU
Québec

1. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières sont formées des commissions des valeurs mobilières provinciales.